

# Rapport Annuel d'Activité

2014

Pôle  
Vernéa

Partie 2:  
Volet financier

prêts pour la révolution de la ressource



**SUEZ**  
environnement

## TABLE DES MATIERES

<b>LISTE DES TABLEAUX</b>	<b>3</b>
<b>PARTIE 2 : RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE VOLET FINANCIER</b>	<b>4</b>
<b>1. INTRODUCTION :</b>	<b>4</b>
1.1 Rappel des exigences du contrat (art. 23 de la convention d'exploitation) :	4
1.2 Résumé de l'année 2014 :	6
<b>2. COMPTE RENDU FINANCIER :</b>	<b>6</b>
2.1 Comptes sociaux et ses annexes :	6
2.2 Etat annuel DADS destiné à l'URSAFF :	6
2.3 Rapport des Commissaires aux Comptes :	6
2.4 Bilan Financier 2014	7
2.4.1 Recettes :	8
2.4.2 Charges :	8
2.5 Bilan Financier prévisionnel 2015	10
2.6 Dépenses détaillés de GER	11
2.7 Dépenses prévisionnel GER	11
2.8 Méthodologie comptable	11
2.9 Inventaires des actifs immobilisés	11
2.10 Conventions passées	11
2.11 Etat des recettes des déchets extérieurs	11
2.12 Extrait Kbis	11
2.13 Certificat d'assurances à jour	11
<b>PARTIE 3 : SOMMAIRE DES ANNEXES FINANCIERES</b>	<b>12</b>
<b>GLOSSAIRE</b>	<b>13</b>

## LISTE DES TABLEAUX

<i>Tableau N°1 : Compte de Résultat 2014</i> .....	07
<i>Tableau N°2 : Compte de Résultat Prévisionnel 2015</i> .....	10

## PARTIE 2 : RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE VOLET FINANCIER

### 1. INTRODUCTION :

Vernéa est une délégation de service public avec BEA et convention d'exploitation non détachable signée en décembre 2005 avec le VALTOM, ayant pour objet la conception, la réalisation et l'exploitation d'une unité de valorisation énergétique et d'une unité de stabilisation privilégiant la valorisation de tous les déchets traités. Ce contrat a fait l'objet d'un avenant en 2013.

La mise en service industrielle a été prononcée le 16 novembre 2013 pour une durée de vingt ans.

Le contrat est adossé à un montage déconsolidant de la dette associée à la construction des installations, avec une cession Dailly notifiée et acceptée par le VALTOM vis-à-vis des banques ayant participées au portage de l'emprunt.

L'année 2014 est la première année d'exploitation complète des installations et le comparatif avec les années précédentes n'aura donc pas de pertinence. Elle permet néanmoins de se rendre compte des postes de dépenses les plus pertinents sur ce type d'installation.

#### 1.1 Rappel des exigences du contrat (art. 23 de la convention d'exploitation) :

Le compte-rendu financier annuel

Il comportera les documents suivants :

- les comptes sociaux de l'exercice (bilans, comptes de résultat et annexes) présentés en forme CERFA (liasse fiscale complète) ;
- copie de l'état annuel DADS destiné à l'URSSAF ;
- le(s) rapport(s) du commissaire aux comptes ;
- le compte d'exploitation annuel prévisionnel de l'exercice en cours et, sous la même forme, le compte d'exploitation réalisé sur l'exercice antérieur ;
- un état détaillé des dépenses réelles de gros entretien (détail de l'imputation comptable) et de renouvellement (détail de l'imputation comptable) de l'exercice écoulé ;
- les méthodes d'affectation des charges générales, dont les charges de siège : assiettes et clefs de répartition de chaque catégorie de charges, montant affecté pour l'exercice écoulé ;
- un état mensuel prévisionnel au 01 janvier des dépenses de gros entretien et renouvellement à engager sur l'exercice suivant ;
- une note sur la justification et la méthode comptable utilisée :
  - \* pour l'amortissement des ouvrages
  - \* pour la constitution de provisions relatives au Gros Entretien et Renouvellement des ouvrages
  - \* pour l'imputation des charges à étaler ;
- un inventaire actualisé des actifs immobilisés au titre de la délégation ;
- les conventions passées avec la ou les maison mères (convention d'assistance générale, mise à disposition de personnel, conventions de comptes courants, prestations de service, etc...) ;
- les conventions passées avec les apporteurs de déchets autres que le DELEGANT ;
- L'état des recettes déchets extérieurs ;
- un extrait K Bis à jour ;
- les certificats d'assurance à jour ;
- et plus généralement toutes les informations financières relatives aux emprunts ou financements contractés, aux garanties mises en œuvre par le délégataire et qui sont susceptibles d'avoir des conséquences sur l'équilibre du service, dont notamment : un état annuel de la dette contractée, avec les contrats d'emprunt ou de financement, ainsi que les modalités de mobilisation et de consolidation des fonds (par exemple : les tableaux d'amortissement, les taux d'intérêt retenus) ; un état annuel des garanties accordées par le délégataire, ainsi que les provisions relatives à ses garanties éventuellement enregistrées.

- le délégataire fournira ses éléments, au besoin, par le biais d'une comptabilité analytique, accompagnée de sa méthode d'élaboration.
- dans le cadre de ce contrôle, le délégataire s'engage à mettre à disposition du DELEGANT l'ensemble des éléments jugés nécessaires. A cet effet, ses agents accrédités pourront se faire présenter toutes pièces de comptabilité nécessaires à leur vérification. Ils pourront procéder à toutes vérifications utiles pour s'assurer que l'installation est exploitée dans les conditions du présent cahier des charges et prendre connaissance localement de tous les documents techniques, financiers et comptables nécessaires à l'accomplissement de leur mission. »

## 1.2 Résumé de l'année 2014 :

Le compte de résultat 2014, au titre de la Délégation de Service Public, couvre la période du 01 janvier 2014 au 31 décembre 2014. Il est présenté conformément aux dispositions actuelles en vigueur (art. 25-2-2 du BEA).

La société VERNEA exploite d'une part une Unité de Valorisation Energétique, une Unité de Valorisation Biologique et une unité Stabilisation Biologique. Les charges et produits des différentes activités sont donc comprises dans les comptes de VERNEA. La constitution des comptes contrat a fait l'objet d'un travail partenarial entre le VALTOM et le délégataire. Il s'agissait de mettre en place une analyse de résultat permettant de retracer l'équilibre économique. Les comptes présentés ci-après résultent de ce travail, effectué avec une volonté de transparence financière optimisée et de pilotage technique et financier.

Ainsi, en 2014, les résultats synthétiques sont présentés comme suit :

- **220 987,91 tonnes** de déchets ont été traités et valorisés sur le site de VERNEA.  
**196 651,43 tonnes** provenant du territoire du VALTOM et **24 336,47 tonnes** de déchets tiers.  
**148 169,85 tonnes** ont été valorisés par incinération sur l'Unité de Valorisation Energétique et **20 914,34 tonnes** ont été valorisés au sein de l'Unité de Valorisation Biologique.  
**36 952,08 tonnes** ont été délestées vers l'ISDND de PUY LONG dans le cadre du schéma d'enfouissement des déchets non valorisables.
- Une valorisation électrique à **85 302,32 Mwh**.

Ce qui se traduit dans les comptes par :

- **Un chiffre d'affaires de 31 949 K€** dont la moitié représente la partie financement des installations, le solde étant le reflet de l'exploitation à la tonne entrante.
- **Un résultat - 3 306 K€**, qui traduit en social le poids pour VERNEA des charges liées au financement (dotations et intérêts d'emprunt).

## 2. COMPTE RENDU FINANCIER :

### 2.1 Comptes sociaux et ses annexes :

Les éléments sont présentés en [Annexe 1](#) et [Annexe 2](#).

### 2.2 Etat annuel DADS destiné à l'URSAFF :

Pour des raisons de confidentialité évidentes (CNIL), nous ne pouvons pas publier ce fichier. En revanche, vous (membre de la direction du VALTOM ou bureau de contrôle) pouvez venir le consulter sur le site VERNEA.

### 2.3 Rapport des Commissaires aux Comptes :

Cf. [Annexe 3](#).

## 2.4 Bilan Financier 2014

VERNEA 2014						
Libellés	DSP UVE-UVB-STAB		Activité DAE		TOTAL	
	2 014	2013	2 014	2013	Année N	Année N-1
En K€HT						
<b>Redevance fixe financière En + amortissement capital</b>	14 783	1830			14 783	1830
<b>Redevance d'exploitation hors valorisation garantie</b>	13 644	1362			13 644	1362
<b>Redevance de valorisation garantie</b>	-7 157	-644			-7 157	-644
<b>redevances DAE</b>					0	0
<b>TGAP + CET</b>	1 838	82			1 838	82
<b>Différence recettes réelles vs comptabilisées</b>	380				380	0
<b>Total recette Valtom</b>	23 488	2 630	0	0	23 488	2 630
Recettes électriques	5 167	980			5 167	980
Redevance DAE			2 709	288	2 709	288
<i>Dont reversé au Valtom</i>					0	
<b>Recette Ferrailles</b>	552				552	0
<b>Différence recettes réelles vs comptabilisées</b>	52				52	0
<b>Total recette Valorisation</b>	5 771	980	2 709	288	8 480	1 268
Produits financiers		1			0	1
Reprise sur provision GER					0	0
Autres recettes	-19				-19	0
<b>Total Autres Produits</b>	-19	1	0	0	-19	1
<b>TOTAL PRODUITS</b>	29 240	3 611	2 709	288	31 949	3 899
Electricité	-349	-11			-349	-11
Gaz	-398	-29			-398	-29
Eau	-80	-25			-80	-25
Chaux et produits chimiques	-977	-147			-977	-147
Fournitures, entretien et divers	-466	-29			-466	-29
<b>Achats</b>	-2 270	-241	0	0	-2 270	-241
Enlèvement de sous produits (dont détournements)	-4 331	-185			-4 331	-185
Travaux sous traités (hors GER)	-895	-8			-895	-8
Autres services extérieurs	-585	-4			-585	-4
GER dépenses réelles	-834	0			-834	0
Assurances	-461	-168			-461	-168
<b>Services extérieurs</b>	-7 106	-365	0	0	-7 106	-365
Contribution Economique Territoriale (ex TP)	-798				-798	0
TGAP	-609	-236			-609	-236
Autres impôts	-48	3			-48	3
<b>Impôts et taxes</b>	-1 455	-233	0	0	-1 455	-233
Charges de Personnel hors GER	-2 927	-329			-2 927	-329
Charges de Personnel GER					0	0
<b>Charges de Personnel</b>	-2 927	-329	0	0	-2 927	-329
Redevances versées à la collectivité	-386	-28			-386	-28
Autres frais divers . (Dont pub)	-159	-22			-159	-22
Honoraires	-47	-19			-47	-19
<b>Autres frais</b>	-592	-69	0	0	-592	-69
Assistance maison mère	-515				-515	
<b>Frais de siège</b>	-515				-515	
Frais financiers et intérêts emprunts	-9 524	-323			-9 524	-323
<b>Charges financières</b>	-9 524	-323	0	0	-9 524	-323
Dotation aux amortissements	-10 657	-1350			-10 657	-1350
Dotations aux provisions pour GER	0	0			0	0
Autres dotations et reprises sur provisions	0	0			0	0
<b>Dotations aux amortissements et aux provisions</b>	-10 657	-1 350	0	0	-10 657	-1 350
<b>VNC immobilisation corporelles</b>	0	0				0
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	-35 046	-2 910	0	0	-35 046	-2 910
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS</b>	-5 806	702	2 709	288	-3 097	990
<b>Pdts &amp; Chgs exceptionnels</b>					0	0
<b>Transfert de charges</b>					0	0
<b>Coût des immobilisations au concédant</b>		-78 946			0	-78 946
CA concession construction UIOM		77639			0	77 639
IS sur résultat courant					0	0
Différence charges réelles vs comptabilisées	-219				-219	0
Autres	10				10	0
<b>RESULTAT NET</b>	-6 015	-605	2 709	288	-3 306	-317

Tableau N°1 : Compte de Résultat 2014

#### 2.4.1 Recettes :

Les redevances correspondent aux ventes effectuées par VERNEA au VALTOM et aux tiers.

Elles se décomposent en 3 grandes catégories :

- redevances fixes : Redevance de financement
- redevances proportionnelles : A/B/C/F/G, entretien des locaux.
- Refacturation TGAP et impôts

Auxquelles viennent en déduction les redevances de valorisation énergétique.

Ainsi :

- Les redevances d'exploitation, lesquelles varient selon le tonnage traité, s'élèvent à **13 644 K€**
- Les redevances de valorisation représentent un montant de **- 7 157 K€** en 2014 (intéressements électrique et matières, biogaz). Une partie de ces intéressements sont forfaitisés et ne dépendent pas du tonnage entrant.
- Les redevances de loyers correspondant aux annuités du financement des installations d'origine pour un montant de **14 783 K€**
- La refacturation de la TGAP et des impôts et taxes tel que prévu au contrat pour un montant de **1 838 K€** en 2014. Ce chiffre ne tient pas compte de la taxe foncière non prise en compte ni en charge ni en produit en 2014. Il reste que la refacturation de la taxe foncière 2014 est due par le VALTOM au délégataire selon les règles de répartition de l'avenant 1, même dans l'attente de la réponse au recours engagé envers l'état pour exonération de la taxe foncière.
- les recettes ferrailles représentent **552 K€** dont le détail est présenté en [Annexe 4](#).
- les recettes électriques **5 167 K€**, détaillées en [Annexe 5](#).
- Les apports de déchets tiers ont généré un chiffre d'affaire de **2 709 K€** en 2014.

Différence recettes réelles vs comptabilisées : **432 K€**

Ce poste permet de présenter les recettes réelles 2014 et de présenter ici l'écart avec le comptabilisé qui provient de notre période d'arrêté de décembre estimée. Ce poste permet simplement de recadrer avec la liasse fiscale qui tient compte du comptabilisé 2014.

#### 2.4.2 Charges :

- Achats d'exploitation **2 270 K€** :

Les dépenses affectées à ce poste représente un cumul de 2 270 K€ en hausse par rapport à 2013, dû à un impact des charges sur une année pleine contre un mois et demi en 2013.

Ce poste intègre les achats d'électricité, d'eau, de gaz, de réactifs (acide et soude, eau ammoniacale, traitement des eaux, ...), de petites fournitures d'entretien.

- Dépenses de services extérieurs **7 106 K€** :

Ce poste intègre les enlèvements de sous-produits (mâchefers, refiom, déchets de maintenance) et les détournements, du fait des évacuations de déchets vers PUY LONG conformément au schéma contractuel. Sont également intégrés les travaux sous-traités (location, ...) et les autres services extérieurs.

Les assurances constituent une charge de 461 K€.



Quant aux dépenses GER (Gros Entretien Renouvellement), celles-ci représentent en 2014 un cumul de 834 K€.

- Charges de personnel 2 927 K€

Le montant du poste personnel représente 2 927 K€. Il est constitué de l'ensemble des charges directes ou indirectes (dotation retraite par exemple) liées au personnel.

- Frais de siège 515 K€

Ce poste correspond aux assistances apportées par la maison-mère de VERNEA (NOVERGIE/SITA) au niveau juridique, financier, développement commercial, technique.

Le montant cumulé de ces assistances est calculé sur les pourcentages de gestion des services offerts à la filiale par les maisons mère.

- Impôts et taxes 1 455 K€

La CET (anciennement taxe professionnelle) représente un cumul de 798 K€.

La TGAP représente 609 K€ versée aux douanes.

L'écart par rapport à la TGAP refacturée (1 231 K€) correspond aux tonnages de déchets ayant fait l'objet de détournements en ISDND (PUY LONG) auprès desquels le coût de traitement payé par VERNEA intègre déjà cette taxe.

Enfin, les autres taxes représentent 48 K€ (organic, cartes grises).

- Autres frais 592 K€

Ce poste comprend la redevance versée à la collectivité, les honoraires (avocats, bureaux d'étude, commissaires aux comptes) et les autres frais divers (insertions publicitaires, visites de site, journées portes ouvertes, ..).

Ce poste (hors redevances versées aux collectivités, selon des termes définis contractuellement), peut varier d'une année à l'autre selon les demandes plus ou moins importantes dans le domaine du parrainage ou des honoraires.

## 2.5 Bilan Financier prévisionnel 2015

VERNEA 2015						
Libellés	DSP UVE-UVB-STAB		Activité DAE		TOTAL	
En K€HT	2 015	2014	2 015	2014	Année N	Année N-1
<b>Redevance fixe financière En + amortissement capi</b>	15 005	14 783			15 005	14 783
<b>Redevance d'exploitation hors valorisation garanti</b>	13 695	18 394			13 695	18 394
<b>Redevance de valorisation garantie</b>	-6 207	-8 500			-6 207	-8 500
<b>redevances DAE</b>					0	0
<b>TGAP + CET</b>	3 530	1 219			3 530	1 219
<b>Différence recettes réelles vs comptabilisées</b>					0	0
<b>Total recette Valtom</b>	26 023	25 896	0	0	26 023	25 896
Recettes électriques	5 608	5 151			5 608	5 151
Redevance DAE			1 588	1 882	1 588	1 882
<i>Dont reversé au Valtom</i>		860		-860	0	0
<b>Recette Ferrailles</b>	611	800			611	800
<b>Différence recettes réelles vs comptabilisées</b>					0	0
<b>Total recette Valorisation</b>	6 219	6 811	1 588	1 022	7 807	7 833
Produits financiers					0	0
Reprise sur provision GER					0	0
Autres recettes	16				16	0
<b>Total Autres Produits</b>	16	0	0	0	16	0
<b>TOTAL PRODUITS</b>	32 258	32 707	1 588	1 022	33 846	33 729
Electricité	-257	-80			-257	-80
Gaz	-364	-200			-364	-200
Eau	-70	-55			-70	-55
Chaux et produits chimiques	-959	-1 138			-959	-1 138
Fournitures, entretien et divers	-361	-1 034			-361	-1 034
<b>Achats</b>	-2 011	-2 507	0	0	-2 011	-2 507
Enlèvement de sous produits (dont détournements)	-4 454	-5 490			-4 454	-5 490
Travaux sous traités (hors GER)	-523				-523	0
Autres services extérieurs	-543	-573			-543	-573
GER dépenses réelles	-901	-875			-901	-875
Assurances	-678	-676			-678	-676
<b>Services extérieurs</b>	-7 099	-7 614	0	0	-7 099	-7 614
Contribution Economique Territoriale (ex TP)& taxe foncière	-2 418	-665			-2 418	-665
TGAP	-587	-1 586			-587	-1 586
Autres impôts	-48	-46			-48	-46
<b>Impôts et taxes</b>	-3 053	-2 297	0	0	-3 053	-2 297
Charges de Personnel hors GER	-2 999	-2 552			-2 999	-2 552
Charges de Personnel GER					0	0
<b>Charges de Personnel</b>	-2 999	-2 552	0	0	-2 999	-2 552
Redevances versées à la collectivité	-482	-471			-482	-471
Autres frais divers (Dont pub)	-144				-144	0
Honoraires	-40				-40	0
<b>Autres frais</b>	-666	-471	0	0	-666	-471
Assistance maison mère	-1 263				-1 263	
<b>Frais de siège</b>	-1 263				-1 263	
Frais financiers et intérêts emprunts	-9 944	-9 533			-9 944	-9 533
<b>Charges financières</b>	-9 944	-9 533	0	0	-9 944	-9 533
Dotations aux amortissements	-10 660	-10 663			-10 660	-10 663
Dotations aux provisions pour GER					0	0
Autres dotations et reprises sur provisions					0	0
<b>Dotations aux amortissements et aux provisions</b>	-10 660	-10 663	0	0	-10 660	-10 663
<b>VNC immobilisation corporelles</b>	0					0
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	-36 432	-35 637	0	0	-36 432	-35 637
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS</b>	-4 174	-2 930	1 588	1 022	-2 586	-1 908
Autres					0	0
<b>RESULTAT NET</b>	-4 174	-2 930	1 588	1 022	-2 586	-1 908

Tableau N°2 : Compte de Résultat Prévisionnel 2015

## 2.6 Dépenses détaillés de GER

En 2014, Vernéa a dépensé **820 K€** pour le Gros Entretien et Renouvellement des installations. Le détail de ces dépenses est présenté en [Annexe 6](#).

Le montant du stock contractuel de pièces détachées s'élève à **476 K€**, par sécurité Vernéa s'est constitué un stock complémentaire d'un montant de **482 K€**. Le détail de ces stocks vous est présenté en [Annexe 16](#) et [Annexe 17](#).

## 2.7 Dépenses prévisionnel GER

Le détail des dépenses prévisionnel pour l'année 2015 est présenté en [Annexe 7](#).

## 2.8 Méthodologie comptable

La méthodologie comptable retenue vous est présenté en page 11 de l'[Annexe 1](#).

## 2.9 Inventaires des actifs immobilisés

Cf. [Annexe 8](#).

## 2.10 Conventions passées

En 2014, quatre conventions ont été signées par Vernéa avec :

Electricité de France pour l'achat de l'électricité produite : cf. [Annexe 9](#)

Terralys pour la commercialisation des amendements organiques : cf. [Annexe 10](#)

VAL'AURA dans le cadre de la valorisation des métaux : cf. [Annexe 11](#)

SITA Centre Est pour la commercialisation de la capacité résiduelle de traitement de déchet du pôle : cf. [Annexe 12](#).

## 2.11 Etat des recettes des déchets extérieurs

Le total des recettes des déchets extérieurs pour l'année 2014 s'élève à **2 709 K€**. Le détail mensuel de ces recettes vous est présenté en [Annexe 13](#).

## 2.12 Extrait Kbis

Cf. [Annexe 14](#).

## 2.13 Certificat d'assurances à jour

Cf. [Annexe 15](#).

## **PARTIE 3 : SOMMAIRE DES ANNEXES FINANCIERES**

- Annexe N° 1 : Plaquette Liasse 2014**
- Annexe N° 2 : Liasse fiscale CERFA 2014**
- Annexe N° 3 : Rapport des Commissaires aux Comptes 2014**
- Annexe N° 4 : Factures mensuels métaux 2014**
- Annexe N° 5 : Factures mensuels EDF 2014**
- Annexe N° 6 : Bilan dépenses GER 2014**
- Annexe N° 7 : Dépenses prévisionnel GER 2015**
- Annexe N° 8 : Inventaire des actifs immobilisés**
- Annexe N° 9 : Convention EDF**
- Annexe N°10 : Convention Terralys**
- Annexe N°11 : Convention VAL'AURA**
- Annexe N°12 : Convention SITA Centre Est**
- Annexe N°13 : Factures mensuels déchets tiers 2014**
- Annexe N°14 : Extrait KBIS**
- Annexe N°15 : Certificats d'assurances**
- Annexe N°16 : Liste contractuelle des pièces détachées**
- Annexe N°17 : Liste des pièces détachées complémentaires**

## GLOSSAIRE

**APC** : Arrêté Préfectoral Complémentaire

**BEA** : Bail Emphytéotique Administratif

**CNIL** : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés

**DADS** : Déclaration Automatisée des Données Sociales

**DAE** : Déchets d'Activités Economiques

**GER** : Gros Entretien et Renouvellement

**ISDND** : Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux

**K€** : Kilo euro

**Kw** : Kilowatt

**MIDND** : Mâchefers d'Incinération de Déchets Non Dangereux

**MWh** : Mégawatt-heure

**OM** : Ordures Ménagères

**OMr** : Ordures Ménagères Résiduelles

**REFIOM** : Résidus d'Épuration de Fumées d'Incinération des Ordures Ménagères

**Refus Tri CS** : Refus de Tri de Collecte Sélective

**SASU** : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

**TGAP** : Taxe Générale sur les Activités Polluantes

**URSSAF** : Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales

**USB** : Unité de Stabilisation Biologique

**UTA** : Unité de Traitement de l'Air

**UTM** : Unité de Tri Mécanique

**UVB** : Unité de Valorisation Biologique

**UVE** : Unité de Valorisation Energétique